

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 26 septembre 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE MICHERY
Mairie
89140 MICHERY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRE - TENDANCE DÉFAVORABLE

MICHERY

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00132280		Prélevé le : lundi 16 septembre 2024 à 07h46
Unité de gestion	0108	MICHERY	par : ROMAIN ROUSSELET
Installation	UDI 000567	MICHERY BOURG	Type visite : AUD1
Point de surveillance	P 0000000567	CENTRE MICHERY	Type d'eau: T
Localisation exacte	CIMETIÈRE		Motif : CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRE - TENDANCE
Commune	MICHERY		

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : AU Code SISE de l'analyse : 00131543 Référence laboratoire : LSE2409-47365

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Métolachlore	0,110 µg/L		0,10		
--------------	------------	--	------	--	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00132280)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité pour le Metolac hlore. Un suivi renforcé concernant cette molécule va être mise en pla ce.

**P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,**



Bruno BARDOS